AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

25 septembre 2019

L'Autorité des marchés financiers annonce la composition de sa commission Climat et finance durable

Reflet des différentes composantes des marchés financiers, de la société civile et de la sphère académique, cette nouvelle commission apportera à l'AMF une expertise multiple en matière de risque climatique et de finance durable. Forum d'échanges et de conseil, elle émettra des recommandations à destination de l'AMF et contribuera aux travaux réalisés par le régulateur en collaboration avec l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) pour le suivi et l'évaluation des engagements de la place en matière de climat.

Annoncée le 2 juillet 2019 à l'occasion d'une communication conjointe des autorités et de la place financière, la Commission Climat et finance durable de l'AMF est désormais constituée. Le Collège de l'AMF vient d'en arrêter la composition. Au nombre de 24, ses membres ont été choisis pour leur niveau élevé d'expertise en matière de risque climatique et de finance durable et avec le souci d'assurer un équilibre entre les différents profils (émetteurs, gérants d'actifs et autres représentants du secteur financier, analyse extra-financière, société civile, chercheurs, auditeur, etc.). Chacun et chacune d'entre eux est nommé(e) intuitu personae pour un mandat de trois ans, renouvelable.

Sous la présidence de Thierry Philipponnat (membre du Collège de l'AMF), la Commission se réunira pour la première fois dès le mois prochain.

Une commission pluridisciplinaire

- Thierry PHILIPPONNAT, Président
- Pervenche BERES, Députée européenne de 1994 à 2019
- Dominique BLANC, NATIXIS CIB
- Candice BRENET, ARDIAN
- Anne CHASSAGNETTE, ENGIE
- Emmanuel DE LA VILLE, ETHIFINANCE
- Caroline DELERABLE, EY
- Julie EVAIN, I4CE
- Julia HAAKE, ISS ESG
- Bertille KNUCKEY, SYCOMORE AM
- Jochen KRIMPHOFF, WWF
- Michèle LACROIX, SCOR
- Caroline LE MEAUX, AMUNDI
- Mireille MARTINI, OCDE
- Lise MORET, AXA IM
- Nicolas MOTTIS, Ecole Polytechnique
- Nicole NOTAT, VIGEO-EIRIS
- Alice PEYRARD, VEOLIA
- Alexandre RAMBAUD, AgroParisTech/CIRED/Université Paris-Dauphine
- Eric SOUBEIRAN, DANONE
- Gilles VERMOT DESROCHES, SCHNEIDER ELECTRIC
- Helena VIÑES FIESTAS, BNP PARIBAS AM
- Jean-Yves WILMOTTE, CARBONE 4

— ACPR (Laurent CLERC)

Un mode de fonctionnement ouvert

Durant l'été, l'AMF a reçu de nombreuses marques d'intérêt pour les travaux de la commission Climat et finance durable. Cet intérêt est le signe de l'importance des travaux à mener et de l'expertise développée depuis de nombreuses années par la Place de Paris en matière de finance verte et durable.
La transition vers un modèle financier et économique plus durable nécessite la mobilisation de tous. C'est pourquoi l'AMF et sa commission veilleront à mettre en place un mode de fonctionnement ouvert, associant les différentes expertises de la place afin de progresser collectivement sur la compréhension des défis et les réponses à apporter.

À propos de l'AMF
Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : https://ww.amf-france.org

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication de l'AMF

+33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

↘ Mandat et fonctionnement de la nouvelle Commission AMF Climat et Finance Durable

Mots clés FONCTIONNEMENT DE L'AMF

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

FINANCE DURABLE

29 octobre 2020

L'ACPR et l'AMF publient leur premier rapport sur le suivi et l'évaluation des politiques charbon des institutions financières

RAPPORT / ÉTUDE

FINANCE DURABLE

29 octobre 2020

Les politiques charbon des acteurs de la Place financière de Paris : premier rapport ACPR/AMF de suivi et d'évaluation

ACTUALITÉ

FINANCE DURABLE

28 octobre 2020

Reporting extra-financier 2020 : recommandations de l'ESMA

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02